



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

n° 064 du 30 avril 2024

SOMMAIRE

PREFECTURE 44

SGCD – Secrétariat général commun départemental

Arrêté préfectoral du 29 avril 2024 SGCD/SPBARU portant subdélégation de signature pour l'utilisation de cartes achats.



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
commun départemental**

**Arrêté SGCD/SPBARU
Portant subdélégation de signature pour l'utilisation de cartes achats**

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment les articles 20 et 21, le 2ème de l'article 43 et le I de l'article 44 et le 2ème alinéa du I de l'article 45 ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment ses articles 10, 73 et 75 ;

VU le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 mars 2024 portant délégation de signature à Monsieur Raphaël RONCIERE, Directeur du secrétariat général commun de la Loire-Atlantique, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué et de responsable de budget opérationnel de programme (RBOP) délégué ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation permanente est accordée aux agents listés à l'article 2, affectés à la préfecture, dans les sous-préfectures, au sgar, au secrétariat général commun départemental et dans les directions départementales interministérielles, et titulaires d'une ou de cartes d'achat, à l'effet de procéder à des dépenses sur les BOP 205, 206, 207, 354, 362 et 723 par l'utilisation d'une carte achat dans la limite des plafonds qui leur ont été notifiés et des dépenses éligibles à ce moyen de paiement.

ARTICLE 2 :

Les agents ci-dessous sont détenteurs d'une carte achat :

Agents de la préfecture et du SGAR

- Marie ARGOUARC'H, directrice de cabinet
- Patrice BERTAUD, sgar adjoint
- Claire BRACHT, cheffe du SIRACEDPC
- Lucie CARLIER, cheffe du bureau de l'ordre public et des politiques de sécurité
- Xavier DELORME, directeur de la plateforme finances immobilier modernisation
- Eric DE WISPELAERE, sous-préfet de Saint Nazaire
- Christine FOUQUE, agente affectée à la sous-préfecture de Saint Nazaire
- François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la pauvreté
- Olivier LAIGNEAU, sous-préfet chargé de mission à la Ville
- Angéline LASDOULOIRS-LALL, agente affectée à la sous-préfecture de Chateaubriant/Ancenis
- Bruno LAUNAY, secrétaire général de la sous-préfecture de Chateaubriant/Ancenis
- Marc MAKHLOUF, sous-préfet de Chateaubriant/Ancenis
- Charlotte MARTY, cheffe du bureau du cabinet et de la représentation de l'Etat

- Régis MEREL, agent affecté au SGAR
- Marc MORILLE, agent affecté à la résidence du Préfet
- Pascal OTHEGUY, secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique
- Frédéric PINEAU, agent affecté à la sous-préfecture de Saint Nazaire
- Urwana QUERREC, SGAR
- Fabrice RIGOLET-ROZE, préfet de la Région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique
- Alain SILVESTRE, secrétaire général de la sous-préfecture de Saint Nazaire
- Pascal TAVEAU, agent affecté à la préfecture
- David YAPI, agent affecté à la préfecture

Agents du SGCD

- Benoit BON, chef du bureau de l'immobilier
- Patricia DUFOUR, cheffe du service programmation, budget, achats et relation usagers
- Amélie LECOQ, cheffe de la mission transversale
- Marie LENESTOUR, agent affecté au bureau de la logistique
- Raphaël RONCIERE, directeur du SGCD
- Gabriel TOLLAFIELD, chef du service des systèmes d'information et de communication
- Yannick YUX, agent affecté au bureau de l'immobilier

Agents des DDI

- Laurent BOULANGEOT, responsable de l'unité de contrôle de Saint Nazaire (DDETS)
- Céline CAPPE DE BAILLON, adjointe à la cheffe du SPCD
- Guillaume CHENUT, directeur départemental de la protection des populations
- Blandine GRIMALDI, directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
- Mathieu BARDARD, directeur départemental des territoires et de la mer
- Damien PORCHER-LABREUILLE, chef de service de la DML
- Anne-Laure TRAFEH, cheffe du bureau Education Routière

Nantes, le 29 avril 2024

Le directeur du SGCD de la Loire-Atlantique

Raphaël RONCIERE